Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260602-D_02JUIN26_14-DE

COMMUNE DE SERENT
MORBIHAN
Tél. : 02 97 75 93 57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 27 mai 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, GUYOT Tony, GOIRAND-COTAR Sylvie, TREGARO Marie-Christine, BARBOTEAU Christel, LE BRETON Emeline, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MAUGAN Daniel, BACHELIER Marc, GUILLOCHON Denis, RENAUD Olivier, LE BOT David, GUILLAS Michèle, PROUST Sandrine, COURANT Charlotte, LORGEOUX Sara, JOUBEL Aurélie, LE ROCH Cindy, BAUCHE Benjamin, CABAS David

ABSENTS DONNANT POUVOIR :
G. Monnier donnant pouvoir à T. Guyot
G. Beaudoux donnant pouvoir à M. Bachelier

ABSENT: A. Evraert

Membres en exercice : 23
Membres présents : 20
Membres absents : 3
Procurations : 2
Votants : 22
Mme Cindy Le Roch a été élue secrétaire de séance

Désignation des conseillers siégeant dans les commissions communautaires

Mme le Maire propose de désigner les conseillers municipaux en fonction de leurs délégations mais aussi de leurs compétences.

sur proposition de Madame le Maire,
après en avoir délibéré,
après vote à l'unanimité et une abstention,
Le Conseil Municipal **décide :**

- **De désigner les membres de commissions communautaires comme suit :**

Commissions	titulaires	suppléants
Aménagement du territoire	Tony Guyot	Christel Barboteau
Finances - commande publique	Tony Guyot	Rozenn Guégan
Service aux familles	Emeline Le Breton	Marie-Emmanuelle Guillot
Cycle de l'eau GEMAPI	Sara Lorgeoux	Olivier Renaud
Economie	Christel Barboteau	Aurélie Joubel
Culture Tourisme	Marie-Christine Trégaro	Benjamin Bauché
Social accès au droit Santé	Sylvie Goirand-Cotar	Aurélie Joubel
Environnement PCAET Déchets	Charlotte Courant	Gaël Monnier
Patrimoine voirie espaces verts	Gaël Monnier	Marc Bachelier
CLECT	Rozenn Guégan	Tony Guyot

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En Mairie le 02 juin 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

MAIRIE DE SERENT 56460 (MORBIHAN)

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance